



Le 9 septembre 2016
Communiqué de presse

Dumping à la TVA en Allemagne, Un engagement des politiques attendus par les éleveurs de porcs au SPACE

Alors que la Commission Européenne s'apprêterait à classer sans suite la plainte embarrassante déposée par le collectif contre le dumping fiscal en Europe, les éleveurs de porcs demandent aux **décideurs politiques Français, qui se déplaceront au SPACE, de s'exprimer sur les mesures qu'ils envisagent de prendre pour mettre fin à cette distorsion** de concurrence.

Le rejet de la plainte par la Commission s'appuierait sur des interprétations ambiguës de la directive TVA, ou tout du moins, sur un refus d'une application respectueuse de l'esprit qui a prévalu à sa rédaction.

Aujourd'hui, deux options s'imposent aux décideurs politiques français :

- **Intervenir au niveau du Conseil des Ministres de l'Union Européenne et du Parlement, pour faire préciser la directive TVA.**

Alors que les services de Pierre Moscovici, en charge du dossier, stagnent dans l'attentisme, les politiques se doivent d'exiger une réforme en rappelant que l'objectif de la Commission a toujours été clairement de vouloir faire appliquer le forfait, régime dérogatoire, aux seules petites exploitations. Pour rappel, le premier rapport de la Commission sur le fonctionnement de la 6^{ème} directive TVA préconisait déjà que soit adopté un amendement précisant un plafond en termes de production ou de chiffre d'affaires.

Ou

- **Mettre en place un système analogue au système Allemand en France** mais qui serait alors budgétivore, en contradiction avec les orientations de la Commission en matière de politique budgétaire.

Ce n'est pas l'orientation privilégiée par les éleveurs français.

Après l'incapacité de l'Europe à défendre l'intérêt des éleveurs sur la scène internationale dans le cadre de l'embargo russe qui aura coûté plus de 300 millions d'€ par an à la filière porcine française, quel mauvais nouveau signal enverraient les décideurs politiques français pro-européens en refusant de s'atteler au dumping fiscal qui fausse la concurrence et déstabilise le marché européen !!! **Faute de décision, nous ne ferons qu'assister, impuissants, à la poursuite de la casse industrielle et de l'emploi qui font par ailleurs le lit de discours démagogiques et anti-européens.**

Contact : Jacques CROLAIS – 06.30.67.75.05

En France, contrairement à l'Allemagne, le forfait TVA ne bénéficie, en accord avec l'esprit de la directive, qu'aux seules petites exploitations (< 46000 € de CA) ce qui exclut les élevages porcins professionnels Français. Le détournement manifeste du système TVA en Allemagne, maintenant connu de tous, se traduit par une aide fiscale récurrente au profit de leurs éleveurs de porcs, soit en moyenne 50 M€/an de 2008 à 2012. Les éleveurs français dénonçant depuis 10 ans cet abus, ont constitué, par le biais de leurs représentants le *collectif contre le Dumping Fiscal Agricole en Europe*. Il a pour objectif de promouvoir des conditions de concurrence saines et loyales dans le secteur agricole, en matière fiscale et notamment de TVA. Dans ce cadre, il a déposé plainte début 2016 auprès de la Commission Européenne. Les organisations membres du collectif :

